

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
-----

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 24931 A1** (51) Cl. internationale : **G08B 3/00; G08B 3/06; G08B 3/02**  
(43) Date de publication : **01.04.2000**

---

(21) N° Dépôt : **25682**

(22) Date de Dépôt : **13.07.1999**

(71) Demandeur(s) : **ABOUTAJEDYNE ABDELMAJID, 10, RUE DES NOYERS EL HAJEB (MA)**

(72) Inventeur(s) : **ABOUTAJEDYNE ABDELMAJID**

(74) Mandataire : **ABOUTAJEDYNE ABDELMAJID**

---

(54) Titre : **AVISEUR SONORE DE PANNE MECANIQUE : AUTOMOBILE**

(57) Abrégé : DISPOSITIF AVISEUR SONORE SENSIBLE AU SURCHAUFFAGE ET MANQUE DE LUBRIFICATION DU MOTEUR ET TOUTE AUTRE PANNE AYANT UN TÉMOIN D'ALERTE. INDISPENSABLE POUR LA SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE ET PHYSIQUE DU FAIT QU'IL AVISE AUDITIVEMENT AU DÉBUT DE LA PANNE POUR QU'IL PRENNE SES DISPOSITIONS POUR ARRÊTER SON VÉHICULE CORRECTEMENT ET AU BON MOMENT.

**ABOUTAJEDYNE ABDELMAJID**  
**10, rue des noyers**  
**EL HAJEB**

**AVISEUR SONORE DE PANNE MECANIQUE : AUTOMOBILE**

Dispositif aviseur sonore sensible au surchauffage et manque de lubrification Du moteur et toute autre panne ayant un témoin d'alerte.

Indispensable pour la sécurité du conducteur sur le plan économique et physique du fait qu'il avise auditivement au début de la panne pour qu'il prenne ses dispositions pour arrêter son véhicule correctement et au bon moment.

BT 24 931  
1 - AVR 2000

PV 25682  
13.7.99  
M. Hajeb

La présente invention concerne un dispositif qui veille à la protection du moteur du véhicule en avisant le conducteur par le système auditif grâce à des bips qui nous permettent de connaître le début de la panne sans panique.

Pour tous les véhicules, l'état de la technique actuelle nous offre des indicateurs de panne mécanique visuelles ( Témoin, Aiguille ), concernant la température et la lubrification du moteur.

Sauf sur quelques voitures de haute gamme, sur lesquelles on se permet d'installer des ordinateurs de bord qui nous informent sur l'état du véhicule. Le conducteur se réfère à plus de 80% à son organe sensoriel visuel (yeux), encore plus durant les grands trafics routiers ou sur les routes difficiles, donc on se concentrant plus sur l'état des routes ou de la circulation des autres véhicules, il lui arrive d'oublier les indicateurs du tableau de bord, et dans le cas d'un surchauffage ou manque de lubrification du moteur, le témoin passe au rouge, en le découvrant le conducteur panique entre la conduite et le fait de voir et revoir les indicateurs visuels, du fait que ses yeux ne l'informent pas sur le début d'alerte.

Dans le cas ou l'oubli du tableau de bord ou l'occupation du système visuel par la circulation routière dépasse un certain temps, le conducteur finit par endommager son moteur et causer des problèmes de circulation routière.

Le domaine technique auquel se rapporte cette invention d'aviseur sonore de panne mécanique d'automobile et la sécurité de

l'automobiliste économiquement et physiquement du fait qu'elle repose sur la protection du moteur, de son véhicule et la sécurité de la circulation routière. L'invention a donc pour objet d'installer un dispositif aviseur sonore de panne mécanique, surtout la température c'est à dire le surchauffage du moteur qui représente un grand pourcentage des pannes qu'on rencontre. Ce dispositif est composé d'un simple biper qui va être relié à l'aide de deux fils conducteurs au courant électrique qui allume les témoins d'alerte de panne, une fois ce biper reçoit un courant électrique, exactement la même courant qui allume le témoin d'alerte de panne, il nous avisera par le système auditif sur le début d'une panne qu'on ne pourra pas ignorer car le système sensoriel auditif a plusieurs champs de réception en gardant les yeux sur la route et la circulation, ceci, nous permettra de s'arrêter et stationner correctement au bon moment (début d'alerte de panne) en évitant de casser ou de brûler le moteur ou causer des problèmes de circulation.

Les témoins, les aiguilles sont efficaces mais le problème se présente ainsi :

L'occupation prolongée de l'oeil par la conduite routière aggrave les dégâts en cas d'un surchauffage du moteur ce qui augmente son usure, de même pour le cas d'une mauvaise lubrification.

Ce biper évitera tous ces problèmes du fait qu'on aura l'alerte à son début grâce à l'oreille, qui nous poussera plus à réparer notre véhicule avec plus d'économie et de sécurité

*J. Majid*

Cette invention est facile à réaliser du fait qu'elle est composée d'un petite boite dont le volume ne dépasse pas 2cm<sup>3</sup>, et qui renferme un biper a deux bornes positif et négatif sur lesquels on branche les fils du courant messenger ( courant électrique qui allume le témoin d'alerte de panne ) Cet aviseur sonore peut être encadré n'importe ou sous le tableau de bord et installé par n'importe quel personne ayant des notions en électricité automobile.

Cet aviseur sonore peut être branché-sur tout témoin de panne ( Frein, Essence...etc) .

## REVENDICATION

1- Dispositif aviseur sonore sensible au surchauffage et manque de lubrification du moteur et tout autre panne ayant un témoin d'alerte. Indispensable pour la sécurité du conducteur, sur le plan économique et physique.

Du fait qu'il nous avise au début de la panne ainsi on arrête notre véhicule correctement au bon moment.

2- Dispositif suivant la revendication (1) est caractérisé en ce qu'il comporte :

Un biper qui nous avise sur la présence d'une panne par la voix auditive et qui est relié au fils du courant électrique des témoins d'alerte déjas existants dans tous les véhicules.